

Comment remplir la proposition d'assurance ?

Nos conseillers sont à votre disposition au

pour vous aider à remplir cette proposition d'assurance.

Pour une appréciation personnalisée de votre demande d'assurance et pour une réponse dans les meilleurs délais, merci de nous faire parvenir un dossier complet :

- Les 2 pages de la proposition d'assurance décès complétée, datée et signée.
- Les formalités médicales nécessaires à une étude sur-mesure de votre dossier. Elles sont définies dans le Tableau des Formalités : compléter et signer les formulaires appropriés, joindre les justificatifs médicaux demandés, le cas échéant joindre les notes d'honoraires.
- L'autorisation de prélèvement automatique complétée et signée pour les paiements par prélèvement (obligatoire pour les paiements mensuels et trimestriels).
- Un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Épargne pour les prélèvements automatiques.
- Le Rapport Moral et Financier, complété et signé pour les capitaux supérieurs à 1 000 000 €. Pour les capitaux supérieurs à 2 000 000 €, joindre en plus impérativement les justificatifs financiers.

Des formalités médicales à effectuer ?

Pour un traitement plus rapide de votre dossier, rendez-vous chez un de nos centres médicaux partenaires présents dans toute la France :

CBSA (Centre Bilans de Santé Assurance)	0 825 332 932 (prix appel local 0,15 € ^{TTC} /min)
ARM (Analyse du Risque Médical)	0 810 725 000 (prix appel local 0,15 € ^{TTC} /min)
ABSYL France	0 241 877 308
ABCOS Santé	0 821 020 101 (prix appel local 0,15 € ^{TTC} /min)

Rapide	:	Vous obtenez un rendez-vous sous 48 h et vous passez tous vos examens lors d'une visite unique,
Simple	:	Vous n'avez pas de frais à avancer,
Efficace	:	Les résultats sont transmis directement à Alico dans le respect de la confidentialité et du secret médical.

Renvoyez l'ensemble de votre dossier à :

Alico S.A. - DIP - à l'attention du Médecin Conseil
34, place des Corolles - TSA 22 222 - 92919 Paris La Défense Cedex

Alico s'engage à respecter la Convention AERAS pour les personnes souhaitant s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé et propose une assurance emprunteur adaptée.

Pour plus d'information, demandez le dépliant d'information AERAS Alico à votre intermédiaire ou consultez-le sur notre site Internet :

www.alico.fr

Tableau des formalités

Les formalités sont indispensables pour permettre l'appréciation du risque par l'assureur. Elles dépendent, pour chaque personne à assurer, de son âge et du capital qu'elle souhaite assurer.

Le montant du capital à prendre en compte pour les formalités médicales est égal au Capital total (€) X Quotité assurée (%)

IMPORTANT :

- Dans tous les cas, les déclarations ou questionnaires de santé doivent être remplis et signés par la personne à assurer.
- Si une visite médicale est exigée, le médecin doit compléter et signer l'examen médical.

Capital à assurer par personne									
Âge	5 000 € à 30 000 €	30 001 € à 150 000 €	150 001 € à 250 000 €	250 001 € à 300 000 €	300 001 € à 500 000 €	500 001 € à 1 000 000 €	1 000 001 € à 2 000 000 €	2 000 001 € à 3 500 000 €	3 500 001 € à 20 000 000 €
45 ans ou moins	DS			QSS	2	5	7	9	
De 46 ans à 55 ans	DS		QSS	1	3	8		9	
De 56 ans à 65 ans	QSS		1	4		6	8		
De 66 ans à 80 ans	QS		4			6		10	
Formalités financières									

DS	Déclaration de Santé (DS)	} Durée de validité : 4 mois
QSS	Questionnaire de Santé Simplifié (QSS)	
QS	Questionnaire de Santé (QS)	
1	Questionnaire de Santé (QS) + Examen Médical (EM)	
2	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1)	
3	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2)	
4	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste.	
5	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3)	
6	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste.	
7	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos réalisé par un généraliste + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire.	
8	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Pour les hommes de + 55 ans : Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA)	
9	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Echocardiographie avec compte rendu + Mammographie pour les femmes	
10	Questionnaire de Santé + Examen Médical + Examen de sang (1) et (2) et (3) + Electrocardiogramme de repos et Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet + Examen cyto bactériologique des urines + Dosage pondéral de la cotinine urinaire. + Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (PSA) pour les hommes + Mammographie pour les femmes + Echocardiographie avec compte rendu	

Les frais relatifs aux formalités médicales requises ci-dessus seront remboursés à concurrence des plafonds suivants :

• Visite médicale	88 €
• Examen de sang (1) : Cholestérol total et HDL, HIV 1 et 2	53 €
• Examen de sang (2) : Hémogramme, CRP, Plaquettes, Glycémie, Triglycérides, Créatinine, Gamma GT, ASAT, ALAT.....	45 €
• Examen de sang (3) : Marqueurs de l'hépatite B (Ag Hbs) et de l'hépatite C (AC anti-VHC)	106 €
• Electrocardiogramme réalisé par un généraliste (tracé + compte rendu)	50 €
• Dosage pondéral de la cotinine urinaire	31 €
• Electrocardiogramme d'effort avec bilan cardio-vasculaire complet avec compte rendu	121 €
• Examen cyto bactériologique des urines	21 €
• Dosage de l'antigène spécifique de la prostate (P.S.A.)	30 €
• Mammographie	67 €
• Echocardiographie avec compte rendu	97 €

Durée de validité de ces examens : 1 an.

Formalités financières

- > Capital à assurer de 1 000 001 € à 2 000 000 € : Rapport Moral et Financier à compléter par l'assuré.
- > Capital à assurer à partir de 2 000 001 € : Rapport Moral et Financier à compléter par les intervenants et justificatifs financiers à joindre impérativement.

Formalités complémentaires

- > La pratique de certains sports ou certains séjours à l'étranger peut nécessiter de compléter des questionnaires spécifiques, sur demande d'Alico.